



Réforme HISTORIQUE de FO Justice

Attaquée, Bloquée... mais finalement SAUVÉE !

COMMUNIQUÉ :

Depuis plusieurs semaines, vous vous interrogez sur les retards inhabituels de publication des résultats des concours, examens professionnels et tableaux d'avancement en cours.

FO Justice tient à vous informer que, contrairement à certaines rumeurs, ce retard n'est pas dû à un dysfonctionnement de la DAP.

Voici la vérité : la mise en œuvre de la réforme historique, obtenue par **FO Justice**, se heurtait à un blocage de la part de Bercy et de la Fonction Publique qui, malgré d'après négociations, refusaient de valider des mesures pourtant **actées en 2023**.

Depuis deux mois, l'administration était activement engagée auprès de ces instances pour obtenir la validation des taux de promotion et le pyramidage correspondant à notre réforme, ainsi que son **application rétroactive au 1^{er} janvier 2024**, conformément aux engagements pris lors de la signature.

Alerté de cette difficulté depuis 15 jours, **FO Justice** s'est mobilisé sans relâche pour que cette réforme historique, que nous avons été les seuls à négocier et obtenir, et qui représente une avancée majeure en faveur de l'ensemble des personnels de surveillance, soit enfin mise en œuvre, et ce dans les conditions initiales, celles que nous avons négociées, celles que nous vous avons présentées.

FO Justice est aujourd'hui en mesure de vous annoncer que, grâce à la ténacité de notre action et à l'intervention du ministre de la Justice au plus haut niveau de l'État, cette réforme va enfin pouvoir être déployée dans sa globalité. Mais, soyez bien conscients qu'il a fallu que FO Justice pèse de tout son poids pour y parvenir !

Par conséquent, la publication des résultats et des arrêtés, que vous attendez toutes et tous, va intervenir très prochainement.

Il est important de rappeler que le contexte budgétaire actuel du pays est extrêmement tendu. **FO Justice** restera donc vigilant, et surtout déterminé à défendre et à obtenir l'application complète de cette réforme, juste reconnaissance de votre valeur et de votre investissement professionnel.

En tant que syndicat responsable, nous vous devons la vérité, sans céder à la démagogie ni au populisme, et même si cela peut parfois nous rendre impopulaires.

FO Justice vous invite, en revanche, à vous méfier et à rester vigilants face à ceux qui vous abreuvent de mensonges sur des aspects indemnitaires et statutaires, et vous font des promesses mirobolantes, complètement irréalistes dans un contexte budgétaire extrêmement restrictif pour l'ensemble des Administration, des Ministères et du pays tout entier.

FO Justice adresse ses plus sincères félicitations à tous les agents qui verront leur nom sur les listes de résultats à venir. Nous encourageons chacune et chacun à s'inscrire aux différents dispositifs de RAEP et à profiter pleinement des opportunités offertes par cette réforme... HISTORIQUE !

